L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 SEPTEMBRE 1881. 55me Année.

Bodcau, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1881.

VENTES A L'ENCAN.

Par E. Stern & Cie., au No 33 rue de Chartres-basses, cuisines et bredouilles.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Nous n'appartenons pas à l'école de ces hommes qui croient que le meilleur moyen de résoudre les difficultés publiques dont une communauté peut être accablée, est d'employer à tout propos la force brutale, même légalement organisée. Cette force peut être invoquée en cas de besoin, ce n'est pas douteux, et à l'occasion nous dirons aussi comme l'a dit un célèbre publiciste français, dont la fière hostilité républicaine est désintéressée n'a jamais été mise : "Toute pétition armée doit être repoussée à coups de canon." C'est Armand Carrel qui a dit ces mots, et après lui on peut les répéter sans rougir et sans craindre de perdre son brevet de civisme. Nous nous hâtons de dire, à l'honneur des grévistes, qu'il n'y a pas eu ici l'ombre d'une pétition armée.

Mais la force ne vient pas à bout de tout; elle réprime les désordres matériels et les empêche; quant aux questions, elle ne les résout pas; les difficultés morales subsistent même là où la force a passé. C'est pour cela que, tout en rendant hommage au maître Shakespeare pour l'énergie qu'il a déployée dans l'intérêt de l'ordre public où cooptaient la police de la ville dans les Mœurs qui devaient être le théâtre de désordres possibles; c'est pour cela que, tout en approuvant son appel à l'assistance de l'autorité exécutive quand il a pu croire un instant à la nécessité d'avoir recours à ce moyen pour maintenir la paix et l'ordre, nous ne pouvons nous empêcher de dire que ce double moyen d'action sur les passions locales n'aurait point été pas un fil pour les apaiser, si la Chambre de Commerce, avec cette autorité morale qui appartient aux corps réellement indépendants, n'eut entrepris une œuvre tout à fait en dehors, par sa nature, des attributions de la police et de la force militaire organisée.

Ces deux forces ont répondu avec zèle à l'appel des autorités supérieures, et tout dégage leur cet dû pour la promptitude avec laquelle elles ont obéi aux ordres de leurs chefs. Aussi, la paix n'a-t-elle été que très légèrement troublée; mais encore une fois, c'est la Chambre de commerce qui a su concilier les esprits sans employer d'autres armes que celles de la discussion et de la raison; c'est elle qui, par sa médiation intelligente, les a apaisés et qui a su faire comprendre aux hommes les plus résolus et les plus irrités des deux côtés que le bruit ou la menace ne donneraient pas le moyen de s'entendre, et qu'on ne pourrait y parvenir qu'en écoutant pacifiquement et froidement les conseils inspirés par la modération et la prudence. C'est pour avoir eu insister à propos que cette Chambre de commerce a fait prévaloir la raison sur la passion, le calme sur l'irritation, et la paix profonde sur la colère.

C'est par elle qu'aujourd'hui tout est rentré dans l'état normal. Chaque membre de la grève est retourné à ses travaux usuels sans animosité violente contre celui qui l'avait remplacé, et le mouvement du commerce s'opère comme par le passé sans qu'on ait reconnu les vestiges d'une seule ruine sous les pas des travailleurs.

Cette prompte restauration de l'ordre, nous ne saurions trop le dire, est due à l'influence supérieure de la chambre de commerce qui a su gagner dans cette mémorable occasion la haute renommée de ces Prévôts des Marchands qui tant de fois eurent apaiser le peuple qui bouillant et si remuant des grandes villes sous la monarchie française.

A propos de l'émigration française en Louisiane.

Nous avons, ces temps derniers, publié quelques articles all sujet de l'émigration française en Louisiane. Nous avons essayé de démontrer combien le sol de notre Etat offre d'avantages variés aux aptitudes et à la science acquise des agriculteurs français. N'ayant qu'une foi médiocre dans l'action des agents d'émigration, nous avons fait appel aux nombreuses sociétés françaises qui florissent ici, les engageant à éclairer leurs compatriotes d'outre-mer sur la fécondité avec laquelle s'enrichissent les colons français fixés à la campagne. Comprenant que le meilleur moyen d'attirer cette partie de l'émigration française qui se dirige vers l'Amérique méridionale était de la mettre en rapport avec les chefs de nos sociétés, nous avons engagé ces derniers à prendre une initiative toute patriotique.

Aujourd'hui, nous revenons sur cet important sujet, et, nous adressant directement au président de l'Union Française établie si fonctionnant depuis neuf ans, et qui s'occupe spécialement de diriger les français qui débarquent sur nos bords, nous l'engageons vivement à exposer la situation de la colonie française et à dire un mot sur le meilleur moyen d'en augmenter l'importance en attirant ici ces émigrants qui vont se perdre dans les contrées éloignées de la République Argentine.

Le moment nous semble opportun pour une exposition de ce genre. La Louisiane cherche partout des bras nouveaux. On nous fait même espérer la création de quelques industries profitables qui utilisent les produits de notre sol. Enfin, les usines centrales pour la fabrication du sucre, disent il est question depuis quelque temps, vont ouvrir aux produits de l'industrie agricole un marché nouveau, tout en activant dans des proportions considérables la mise en culture de nos plaines qu'envahit le cœur remplacé bientôt par une moisson productive, pour peu que l'émigration s'y porte.

Dépendu que nous venons à mettre l'influence de l'*Abeille* au service d'une cause qui nous intéresse vivement, nous prions M. Tujague, président de l'Union-Française, d'exposer publiquement, et dans les colonnes de notre journal, s'il le juge à propos, ces vues par trop importantes sujet.

L'Athénée Louisianais.

Notre confrère du *City Item* a consacré, dans son numéro d'hier, un article fort élogieux sur le dernier compte-rendu de l'Athénée Louisianais. Il s'étonne pourtant à faire remarquer la modicité de l'étude sur les détails, par le Dr. Alfred Mercier, dont il donne un résumé. Puis, il cite, en en recommandant la lecture, les différents articles que contient le compte-rendu.

Notre ancienne confrère de voir qu'il les travaux de l'Athénée Louisianais sont appréciés par nos confrères de langue anglaise, par le *City Item* surtout, dont le notable littéraire se révèle dans chacun de ses articles.

L'arbitrage dans les rapports entre le capital et le travail.

La lutte engagée ici entre le travail et le capital, c'est terminée, après quelques jours d'anxiété générale, par un compromis qui paraît devoir satisfaire les intérêts divers en jeu, au moins momentanément.

Puisque la loi est impuissante à intervenir entre les deux agents de la production, quand il s'élève un conflit, pourquoi ne pas avoir recours à l'arbitrage?

Les esprits les plus clairvoyants, les économistes les plus écoutés recommandent ce mode de conciliation prévenant ces luttes prolongées qui n'aboutissent généralement qu'à créer de vifs mécontentements sans satisfaire complètement les intérêts qui se heurtent.

Quand, de guerre-lasse, et après une désorganisation plus ou moins prolongée du travail, les irréconciliables de la veille, cédant aux nécessités de la situation, consentent enfin à un compromis, ils sortent du conflit diminués et affaiblis par le temps perdu et le travail délaissé. Et ce qui est plus grave encore, la conciliation ne se produit point alors qu'à la surface; au fond, le différend subsiste, car chacun a été contraint de sacrifier à l'autorité une partie des revendications qui est donné naissance à la lutte.

L'arbitrage, sorte de tribunal suprême, devant lequel seraient portées toutes les questions qui surgissent entre le capital et le travail, serait cela de bon qu'assurant la responsabilité, de l'autorité rendu, il effacerait ces défiances réciproques qui survivent à ces compromis équivoques dont la durée dépend de la volonté des parties en cause.

Nous ne pouvons fermer les yeux à la lumière. Il serait puéril de se faire illusion sur l'état général des esprits à la fin du XIXe siècle. Pour la défense d'intérêts communs, il se forme de nombreuses associations ouvrières. Les grands industriels eux-mêmes s'entendent pour briser ces ligue—coteries—qui s'emparent des matières premières. Les fabricants anglais forment leurs unions pour ne pas subir les prix imposés par les accapareurs de Liverpool. C'est toujours la lutte entre le travail et le capital sous une forme nouvelle. Des rangs où s'agite le travail manuel, elle monte jusqu'au sommet d'où dominent les grandes industries menaces à leur tour.

Et cependant, tout cela est légal. La loi ne saurait atteindre les accapareurs de Liverpool, non plus que les industriels qui, imposant un temps d'arrêt à leurs fabriques, condamnent ainsi à l'inertie la foule d'ouvriers qu'ils emploient dans les temps prospères.

C'est précisément dans ce but de prévenir et de faire cesser l'état de choses que nous signalons, que les économistes modernes cherchent à découvrir le moyen de concilier le capital et le travail. Ne pouvant obtenir la sanction législative pour les doctrines qu'ils émettent, ils s'efforcent de faire comprendre aux deux agents de la production que la prospérité de l'un et de l'autre dépend de leur entente absolue.

A la Nlle-Orléans, la question, un moment soulevée a été résolue dans des termes que les parties engagées ont acceptés. Cette solution a été suivie de la reprise des affaires. Nous en félicitons la communauté tout entière et nous exprimons l'espoir que, grâce à des concessions mutuelles faites à temps, la lutte n'aura aucune raison de se renouveler en septembre 1882, date de l'expiration du contrat.

Strakosch. — Cet impresario est maintenant à New-York, de retour de son voyage en Europe où il a complété ses engagements pour la saison prochaine de l'opéra italien aux Etats-Unis, et principalement à la Nlle Orléans. Les cantatrices sont Mmes Etelka Gerster, Lealina et Mlle Catharina Von Arnhem; cette dernière est une débutante qui vient d'achever ses études à Paris. Mlle Pressiani, contralto; Les ténors sont Jinnini, Perugini, Lazzarini, Hableman; barytons, MM. Sweet, Ponte et Marchetti. La saison s'ouvrira par des concerts à Boston, et s'inaugurera à Baltimore et commencera les représentations lyriques dramatiques; elles se continueront à Washington, Philadelphie, Richmond, Savannah, Augusta, Atlanta et à la Nlle-Orléans où les souscriptions s'élèvent déjà à $20,000.

Les membres des associations de journaliers ont repris, hier, le travail habituel.

Nous appelons l'attention des intéressés sur la lettre adressée à M. le Vicomte d'Abzac, consul français à la Nouvelle-Orléans, par Son Excellence le ministre des affaires étrangères au sujet des indemnités accordées aux victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Nous en recommandons la lecture aux Lorraine et aux Alsaciens qui habitent la Louisiane.

Ministère des Affaires Etrangères. — République Française.

Direction Politique. — Paris, le 27 Août 1881.

Monsieur le Vicomte, vous savez qu'une loi en date du 30 juillet dernier accorde une indemnité aux victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1851 et de la loi de sûreté générale du 27 février 1858 a eu, entre autres, pour but de faire valoir leurs droits, dans le délai de deux mois, à partir du jour de sa promulgation. D'après un article de cette loi, les demandes doivent être adressées, pendant cette période, aux préfets des Départements où les intéressés ont été frappés.

Cette réglementation ne peut s'appliquer aux individus résidant actuellement à l'étranger et qui se trouvaient en 1851 et en 1858 dans les territoires détachés de la France à la suite des événements de 1870-71. Le ministre de l'Intérieur a été amené à songer de cette situation particulière et il a décidé que les requêtes des proscrits de cette catégorie devraient être transmises aux Préfets des Départements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges ou à l'administrateur du territoire de Belfort, suivant que les requérants habitaient réellement en 1851 et 1858 dans l'un des anciens Départements de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges ou du Haut-Rhin.

Quant à ceux qui résidaient dans le Bas-Rhin, ils doivent envoyer leur dossier au Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Conformément au désir que m'a exprimé M. Constans, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les dispositions ainsi prises à l'égard des individus qui se trouvent placés dans les conditions que je viens d'indiquer, afin que vous puissiez, s'il y a lieu, en donner avis à ceux qui habitent actuellement la paye de votre résidence.

Recevez, Monsieur le vicomte, les assurances de ma considération distinguée.

(Signé) E. St. Hilaire.

Nouveau fournisseur (chocolatier) demeurant à l'Etoile Rouge.

M. W. E. Murphy, avocat, vient de transporter son bureau dans la rue de la Douane, No 77, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse.

Décédés hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 63 ans, ELIZABETH AZÉMA BROU, épouse de feu le docteur J. M. Rivet. Les amis et connaissances, des familles Brou et Malus et de ses fils M. J. et C. L. Rivet, sont respectueusement priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4½ heures de l'après-midi. Le convoi partira du No 164 de la rue des Ursulines, près Bourbon.

Messe funèbre.

Une Messe de Requiem sera dite à l'église Immaculé Conception, VENDREDI 16 septembre 1881, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH DUCLOZEL OLIVIER. Les amis des familles Ducloz, Carrouché et Olivier sont priés d'y assister.

De la part de sa mère.

Chargé de remorquement.—M. le Rédacteur, donnez-moi, s'il vous plaît, un petit coin de votre journal pour remercier le bon docteur conseiller Dorsey, de la rue Canal No 165, et les Remorqueurs Bourgogne, qui, avec une petite ce qui n'a de d'égale que son habileté, a rendu à rendre la vue à mes yeux formés depuis longtemps par une cataracte.

C'est grâce à lui que je puis maintenant continuer mes humbles fonctions dans notre chère Cathédrale.

Que Dieu le bénisse pour le bien qu'il m'a fait, et veuille encore longtemps le garder à ses Remparts.

JEAN CRESPEL,
Sacristain de la Cathédrale.
Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1881.
16 sept—1f

La Fête de Notre-Dame des Sept Douleurs étant la fête principale de l'Arch confrérie des "Mères Chrétiennes," la Présidente prie les Dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis, à la Messe qui sera dite à 7 heures, DIMANCHE, 18 septembre.
15 sept—

Avis.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1881.

$3.400.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart de billet d'emission Nos 6-11-23, 3216 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de TROIS MILLE QUATRE CENT PIASTRES, le mercredi 14 septembre 1881. Le dit billet ayant été à la somme de Vingt Cinq Cents, au bureau de Jules Clere, rue Front, près Poydras, et que le montant lui en a été promptement payé par présentation du billet audit bureau de la Compagnie.

JOS. RAYMOND,
Rue Bienville.
16 sept—1f 255 rue Amour.

Avis.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre, 1881.

Par suite de la mort de M. F. THALHEIMER, notre maison sera close jusqu'à LUNDI matin, 19 septembre 1881.

THALHEIMER & DALSHEIMER,
45 rue de Chartres.

AVIS.—Ils ouvrent le magasin de THALHEIMER & DALSHEIMER, même dénomination assumée que par le passé, les affaires de la maison seront gérées comme précédemment, et nous sollicitons respectueusement une continuation de la confiance et du patronage du public.

Vve. F. THALHEIMER,
16 sept—3f S. DALSHEIMER.

Pension Privée.

No 193 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'AI l'honneur d'informer mes nombreuses clientèle qui veulent les mettre ont été prises pour rendre l'intérieur de la maison aussi agréable possible et on trouvera tout le confort que peuvent désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement et ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.

Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.

2 sept—3 m L. TRAPOLIN.

A ceux que cela concerne.—Nous avons l'honneur de vous annoncer que M. M. H. HUGUET, représentant à partir de cette date notre maison, de la place de Nouvelle-Orléans.

M. CHARLES W. REIN, ayant cessé toutes relations d'affaires avec nous.

Nos devoirs respectueux.

BRANCH, CROOKES & CO.
St. Louis, Mo., 29 août 1881.
2 sept—

FERRIFUGE INDIEN
—DU—
Dr. Chas. Delery.

Le Remède préventif et curatif par excellence contre les Fièvres Paludéennes. Il agit comme un charme, surtout dans les cas où le sulfate de quinine n'est point efficace.

Ce Bitter agit en outre comme Tonique et Apéritif puissant.

EDGAR DELERY, Propriétaire,
Rue St-Louis, Mids.

Ce Bitter se trouve en vente dans toutes les principales pharmacies. 2 Août—

Avis.

Les prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de toute genre. S'adresser à

CASH.
21 oct—1yr Look Box 2506 N. O.

Demande

Une jeune femme demande pour l'hiver prochain une place de cuisinier et tenant de livres. Excellente recommandation. Adresser "Responsable" Look box letter G.
15 sept—

Demande de collaborateur.

Un journaliste d'une compétence toute spéciale désire trouver un collaborateur dans notre ville, pour l'Amérique centrale au journal littéraire, scientifique, commercial et financier. Ce journal, d'une grande notoriété, est indispensable à toutes sortes de personnes, qui ont besoin de renseignements certains. Ecrire pour traiter aux initiales H. J. bureau de l'Abeille.
7 sept—1m

BONNE OCCASION.
Grande Grocerie à Vendre.

GROCERIES — A vendre la grocerie la plus considérable du Troisième District, située au coin des rues Conti et Bourgogne, avec le stock complet qu'elle possède.

Cette grocerie, qui occupe deux maisons à coin, est bâtie d'étage et à vendre à des conditions très favorables, en raison de la maladie du propriétaire qui désire se retirer des affaires.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. A. VILLERMIN, propriétaire, au magasin de grocerie, en vogue depuis vingt ans, faite des affaires considérables; on cèderait ce stock à des conditions très favorables.

11 sept—1f

A louer

Plusieurs agréables résidences, bien situées et en bon état, avec gaz, hydrant, cave, &c. &c., dans le Second et Troisième District; aussi, un magasin en bonne position, rue Bourbon. No 57 rue Front, près Poydras, faisant face aux deux rues. Front et Fulton, le tout à des conditions comptant modérées, avec caution, cave, cour, &c., &c.

S'adresser, de 10 à 12 heures, à

M. ELLIOT.
No 77 rue Dauphine,
Près de Chartres.
11 sept—

A Louer,

La maison située au No 45 de la rue Toulouse, entre celles Royale et Chartres. Elle vient d'être réparée à neuf, ayant installations de gaz, partout avec eau au premier étage et dans la cour. Prix modéré. S'adresser sur les lieux.
11 sept—7f

A louer,

La maison No 108 rue de Chartres, récemment occupée par le Cosmopolitan Printing Office.

S'adresser à

J. ANGLADE,
71 rue Bourbon.
14sept—1f

A vendre

Une grande fantaisiste de vidange avec des grande et excellente clientèle, avec toutes les installations de premier ordre et en très bon état; nécessaire à l'exploitation de ce genre d'affaires. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. L'on prendrait un associé avec un petit capital pour l'exploiter à de la dite industrie. Pour plus amples renseignements s'adresser à

FLAVIUS LEBESQUE,
97 Passage de la Bourse, près Conti,
27 juil—3m

Tombes et Fours à vendre

Dans le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés; réparation de tombes à des prix également modiques. S'adresser à

FLORVILLE FOY,
Rue des Remparts No 63.
19 août—3m

Avis.

M. GEORGE GELPI a cédé l'intérêt de lui M. HENRI GELPI dans la maison PAUL GELPI & BRO., et les soussignés continueront au No 43 de la rue Decatur, sous la même raison sociale, l'importation des Vins, Eaux de-Vie, Liqueurs, etc.

PAUL GELPI,
GEORGE GELPI.
13 septembre, 1881. 14sept—10f

AVIS.

La vente légale de Mobile est toujours ouverte et fait marcher des deux côtés entre la ville de Mobile, Hazlehurst Lenlerville jusqu'à Chunkmati, avec un seul changement de chars pour New York et toutes les villes de l'Est, marchant rapidement et faisant des jonctions sûres. Venez de bonne heure retenir vos places dans les chars directes.

J. H. SMITH,
A. T.
7 août—

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,

A transféré son bureau au No 2 1/2 rue Carondelet (vieux-chemin).
6 oct—

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,

Au No 77 de la rue de la DOUANE,
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET LE PASSAGE DE LA BOURSE.

Consultations de 9 à 2 heures, en français et en anglais.

Coin Canal et Baronne, Nouvelle-Orléans, Lne.

L'ETOILE ROUGE!

ON EXPÉDIE DES CATALOGUES SUR DEMANDE.

1er Sept—

La New Orleans Cotton Seed Association et la Union Oil Company, Planters Oil Company, Crescent City Oil Company, A. A. Maginnis Sons, Bienville Oil Works Company et la Louisiana Oil Company, a été dissoute aujourd'hui par expiration. M. Henry Marx a été nommé liquidateur des affaires de cette Association.

21 août 1881.

Les Expéditeurs de Graine de Coton sont par le présent notifiés que la New Orleans Cotton Seed Association a, ce jour, été réorganisée. Les compagnies suivantes forment l'Association.

UNION OIL COMPANY.
PLANTERS OIL COMPANY.
CRESCENT CITY OIL COMPANY.
A. A. MAGINNIS SONS.
LOUISIANA OIL COMPANY.
HENRY MARX,
Secrétaire.
13sept—15f No. 4 rue Delta.

Bureau de Bienville Oil Works Co.

Nlle-Orléans, 10 Septembre 1881.

Par suite de la dissolution du "New-Orleans Cotton Seed Association," les soussignés maintiennent prêts, à fournir leurs propres sacs utiles à ceux qui en auront besoin pour l'expédition de la graine de coton, et à payer le prix courant du marché pour la dite graine.

Les factures, planteurs, expéditeurs de graines de coton, sont priés de les baliser par nos propres systèmes de transport, voudront bien prendre avis de ce qui précède, et nous prions respectueusement de nous continuer leurs ordres.

BIENVILLE OIL WORKS CO.
Office : 31 Carondelet St.

L'UNION FRANÇAISE.

Emission d'Obligations.

L'Union Française émet des obligations de $10 à l'effet de compléter le paiement de l'achat de la propriété connue sous le nom de "Loge de la Parfaite Union", rue des Remparts, et pour d'autres usages utiles à la société.

Cette importante propriété extraordinaire du 24 juillet dernier a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

"Le président et le secrétaire de l'Union Française sont autorisés à signer et émettre, au nom de la société, des obligations ou portions de dix pauvres chacune, jusqu'à concurrence de $10,000, à l'effet de payer par anticipation les billets, formés pour la balance du prix de la propriété susmentionnée, et pour d'autres usages utiles à la société. Ces obligations seront garanties par hypothèque sur la dite propriété et porteront intérêt à 8 par cent, à partir du 1er février 1882.

"Ces obligations, numérotées de 1 à 1000, divisées en dix séries de cent numéros chacune, seront émises de A à J inclusivement, seront entrées d'un registre à souche et signées par le président et le secrétaire.

"Ces obligations porteront sinon pour cent d'intérêt du dit jour, 1er janvier 1883, payable annuellement. L'Union Française aura le droit de payer en quelque temps que ce soit avant l'échéance, tout ou partie de ces obligations. Le comité d'administration, chaque fois qu'il le jugera utile devra en sortir un nombre de numéros : le résultat du tirage sera publié pendant trente jours dans un journal français quotidien de cette ville, et les numéros sortants seront payés; l'intérêt sur ces numéros, qu'ils soient présentés pour être payés ou non, cessera du jour du tirage.

Des listes de souscription seront mises à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Les souscripteurs inscriront en regard de leur signature le nombre d'obligations qu'ils désirent prendre. Les obligations seront payables sur présentation, après huit jours de publication.

On peut souscrire chez les personnes suivantes, lesquelles sont désignées par l'Assemblée Générale pour la surveillance et le placement des obligations :

Vicomte Paul d'Abzac, Consul de France, au Consulat.
Edgar Lurue, Cour Gallier ;
Jean Gouyrnec, coin Bienville et Dauphin ;
Félix Farrar, Cour Gallier ;
Pierre Crabtree, 18 rue St-Louis ;
M. Mazeau, coin Bienville et Dauphin ;
Abbenath Walz, 36 rue Conti ;
François Tujague, 11 rue de Chartres ;
J. L. Revel, coin Chartres et Conti ;
J. Bonnaz, 45 rue de Chartres ;
E. Billard, coin Chartres et Bienville ;
A. Dagneau, coin Chartres et Bienville ;
A. Chevrinchi, 39 rue de Chartres ;
J. P. Brunet, 137 Bout Rempart ;
V. Andrieu, coin Royale et Bienville ;
J. Sauvé 204 rue Bienville ;
B. Bonnaudet, 90 rue Conti ;
Jean, coin Chartres et Ste Anne ;
Bonnayer, coin Chartres et Conti ;
P. Chauvet, 77 rue Bienville.

NOUS ANNONÇONS Parce que

Notre commerce de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS diffère de celui des autres maisons, et en est considéré il est apprécié.

Nous avons en magasin des VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS comme tout homme peut les désirer.

Nos prix, proportionnellement, sont tellement au-dessous des prix usuels qu'on ne les connaîtra jamais.

L'originalité de nos coupes en se distingue dans tous nos départements, et, plaisir que garder notre vieux stock, nous vendons de qui nous reste à des PRIX DE SACRIFICE.

Léon GODCHAUX

81 et 83 rue du Canal,

Le premier à introduire des coupes de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

24juil—

PAUL SAUVÉ,

Stationneur imprimeur en livres et Jobs.

Livres en blanc faits sur commande.
27 Allée Commerciale,
1er sept—1m Nlle-Orléans.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Monnaies, bijouterie.

51 rue Royale,
Coin Bienville,
Nlle-Orléans,
BIJOUTERIE
ET NOUVEAUTÉS EN
DIAMANTS.
DIAMANTS.
E.E.—Achetons toute espèce de bijouterie usagée.
Tuest—61 1er Mo VD

CHANGEMENT DE LOCAL.

P. L. Cusachs,

Importateur et droguiste,

va transférer son établissement du local actuel à la spacieuse

BATISSE BLANCHE,

au coin des rues Canal et Bourbon,

vers le 15 septembre,

Avec un stock entièrement nouveau, frais et complet.

Cet établissement ancien et bien connu, en remuant ces nombreux amis du patronage lib-é mal qu'ils lui ont accordé dans le passé, espère en mériter le continuation par les facilités plus grandes qu'il sera de bon faire, et les articles de qualité supérieure qu'ils débitera.

septembre—1m

CHANGEMENT DE LOCAL

W. G. TEBAULT,

Successeur de A. BONNET & Cie.,

MARCHAND DE MEUBLES

No. 47 RUE ROYALE.

Sera pas le m'établirai dans des magasins plus spacieux,

37, 39 et 41 RUE ROYALE,

A l'occasion de ce changement de local, je vendrai tout mon stock qui se compose de meubles beaux et neufs ;

Ameublements de salons,
Ameublements de chambres,
Ameublements de salles à manger,

Et un vaste assortiment de Meubles ordinaires à tous prix, pas ni donnerai des prix ordinaires, pas dans les 60 jours à venir.

W. G. TEBAULT,
47 rue Royale,
Nlle-Orléans, Lne.

1er sept—1an.

CHANGEMENT DE LOCAL,

M. T. BUCHER, notaire et "Commissioner of Deeds" a transféré son bureau du No 18 de la Royale au No 138 de la rue Gravier, entre Camp et St. Charles. Il s'occupera de travaux de notariat en général; remplira des témoignages, préparera des affidavits pour le paiement des hommes d'Etat et de ville et procurera des passe-ports de Washington. 1er Sept—1m.

LES HÉRITIERS DE J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

S'Offrent à partir de LUNDI, 12 du courant, à vendre de leur stock de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment de

Linons toile imprimés,
Ginghams Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconats français.

Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins,
Mousselines blanches etc. etc.

12 juin—

NOUS ANNONÇONS Parce que

Notre commerce de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS diffère de celui des autres maisons, et en est considéré il est apprécié.

Nous avons en magasin des VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS comme tout homme peut les désirer.

Nos prix, proportionnellement, sont tellement au-dessous des prix usuels qu'on ne les connaîtra jamais.

L'originalité de nos coupes en se distingue dans tous nos départements, et, plaisir que garder notre vieux stock, nous vendons de qui nous reste à des PRIX DE SACRIFICE.

Léon GODCHAUX

81 et 83 rue du Canal,

Le premier à introduire des coupes de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

24juil—

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL.

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

Des plus célèbres fabriques :

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KRAKE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Assortiment à musique de toutes les variétés et au comptant immense. Nouveaux de Musiques, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tambourets, Couvertures et Pupitres d'imprimerie, dévoués, et des genres les plus élégants.

Prenez chercher des catalogues. Vous sera vu à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous chercherons à plaire en donnant des GARANTIES et des prix modérés.

Adresse :

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.

Comité de Salut Public.

Les personnes qui désirent souscrire au fonds du COMITÉ DE SALUT PUBLIC peuvent le faire en laissant leurs souscriptions aux membres dont les noms suivent, n'a cent pas membres de l'Association, tous qui ont consenti à recevoir les souscriptions pour le Comité.

THOMAS SEPTON, Esq., au Home Ins. Co., coin des rues Natchez et Camp.
WM. R. LYMAN, Esq., au Crescent Ins. Co., coin du Passage Commercial et de la rue Camp.
J. B. LALLANDE, Esq., chez Vaquez & Lallande, 37 rue Perdido.
W. M SMALLWOOD, Secrétaire de la Bourse aux Produits. 4 sept—15f

A. Dauphine, Hy J Montagnet, Jos B Williams, Nlle-Orléans. Nlle Orléans. Pittsburg.

Grand Lake Coal Co.

Berthoud, Montagnet & Cie.,

Marchands en gros et détail de

Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Brûleurs, fabriques, vapeurs, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.

Charbon en barille pour être expédié.

Chantiers { 1er sur le Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand. / 2me, de un pied de la rue Montegnet. / 3me, de entre les rues Hanbert-son et Robin.

Agents du "Bayou Sara Coal Depot".

Bureau : coin des rues Gravier et Carondelet. 1er sept—3m Nlle Orléans, Lne.

H. BILLARD,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

59 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Blanpain — Manuel Annuaire de la Santé 90 30
Courtinas — Aide-mémoire de Médecine et de chirurgie $3 75
Jeannel — Formulaire officinal et magistral international $1 50
Bienville Odette, (édition) $1 50
Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique $1 00
" — Formulaire magistral $1 00
Cazeaux — Traité des Accouchements $3 00

Littérature.

Théophile Gautier — Œuvres par 6 volumes $1 25
Gve Flaubert — Œuvres par volumes $1 25
Edmont Grévillo $1 25
James Vernes — Le voisins à vapeur, un beau volume illustré $3 75
" " Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré $3 00
" " Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré $3 00

Bibliothèque du cultivateur [en du Maraîcher, etc., etc., à 50 c. le volume

Bourgoin d'Orbi — Guide pratique de la culture de la canne à sucre $3 00

LE DESSIN POUR TOUS,

Méthode Cassagne,

Etudes d'Ornements, Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHÈQUE AMUSANTE, CALMELS-HOURS, CHARBONS, à 25 c. le volume.

Manuels Roret, Collection complète à $1 25 le volume.

28 août—15f

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son.

17.....RUE DE CHARTRES.....17

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui convriendront à tout le monde.

20juin—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 SEPTEMBRE - CLASSE No 210
Tirage de 4 heures P. M.

15	53	64	21	42	6	36	68	25	78	34	89

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les quotidiens journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 15 septembre 1881 à 4 heures P. M.

LOUIS M. PILIE,
J. A. A. ROUSSEAU,
Commissaires.

Les gros de nos timbres qui donne pouvoir être vus en tout temps dans toutes nos succursales.